Image not found or type unknown

Dédommagement et arragement amiable

Par **claire**, le **17/11/2008** à **12:55**

Bonjour,
Je suis éleveur de chiens, dans le cadre d'un arrangement amiable ma cliente me demande 500€ et j'ai proposé 350 € de dédommagement.
Dans ma lettre je lui propose de me retourner mon chèque si elle n'accepte pas ce montant.
Pas de réponse à ma lettre mais elle encaisse mon chèque la semaine de son envoi.
Un mois après elle me remercie de mon chèque mais me demande maintenant la suite soit 150 € supplémentaire.
Pour moi la proposition était de 350 € et non pas 350 + 150,
maintenant elle me menace de procès.

Pouvez vous me conseiller.
salutations distinguées claire

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés